



Association suisse des Amis
de Sœur Emmanuelle
19, rue du Rhône
1204 Genève
T: +41 (0)22 311 20 22
F: +41 (0)22 310 21 93
info@asase.org
www.asase.org



LETTRE AUX AMIS DE SOEUR EMMANUELLE

N°111

MARS 2011

« La rencontre de deux cultures, non dans le face à face mais dans le coude à coude, produit une révolution où chacun grandit en humanité »

Chers Amis,

En cette période critique pour le Soudan, nous ne pouvons que souhaiter que cette parole de Sœur Emmanuelle ci-dessus puisse s'appliquer aux populations du Nord et du Sud du pays. Dans cette lettre, vous trouverez un bref compte-rendu de ma visite à Khartoum en décembre dernier, ainsi qu'une convocation à notre prochaine Assemblée Générale Extraordinaire.

PLÉBISCITE POUR L'INDÉPENDANCE DU SUD-SOUDAN

Quasiment 99% des Sud-Soudanais se sont prononcés pour l'indépendance lors du référendum d'auto-détermination de janvier.

Le référendum était le point clef de l'accord de paix signé en 2005 entre le gouvernement de Khartoum et les rebelles sud-soudanais pour mettre fin à vingt ans de guerre civile.

Près de quatre millions d'électeurs s'étaient inscrits pour ce scrutin historique, dont environ 3,8 millions au Sud-Soudan. Les Sud-Soudanais vivant dans le Sud, mais aussi ceux résidant dans le nord du pays et à l'étranger, avaient le droit de participer à ce scrutin.



Malgré ce succès électoral, les dirigeants sud-soudanais se sont gardés de tout triomphalisme et ont demandé aux électeurs de ne pas organiser de célébrations qui pourraient être interprétées comme une provocation par le Nord.

La communauté internationale a salué ce vote qui ouvre la voie à la naissance d'un nouvel Etat en Afrique. Le Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a notamment souligné la "grande réussite" du référendum et loué les gouvernements de Khartoum et du Sud-Soudan "pour avoir rempli leur engagement de maintenir la paix et la stabilité pendant cette période cruciale".

Les Etats-Unis ont estimé que ce référendum "historique" marquait l'avènement d'une "aube nouvelle dans la région". L'Union européenne, pour sa part, songe déjà à "développer un partenariat étroit et de longue durée avec le Sud-Soudan", région riche en pétrole.

Le président soudanais, Omar Hassan el Béchir, qui risque de perdre une bonne partie de sa rente pétrolière après le référendum, a invité les pays créanciers à annuler la dette du pays. "Le Soudan sort à peine d'une guerre civile et il est clair qu'il mérite un traitement préférentiel de la part de ses Etats

créanciers", a-t-il déclaré le 19 janvier devant le sommet économique arabe réuni dans la station balnéaire égyptienne de Charm el Cheikh.

Le Sud, majoritairement chrétien et animiste, recèle en effet 70 % des gisements pétroliers, mais les raffineries et les oléoducs indispensables à l'exportation de brut passent par le Nord.

L'indépendance du Sud-Soudan devrait être proclamée le 9 juillet prochain.

Les autorités du Nord et celles du Sud (avec à leur tête, Salva Kiir, ancien dirigeant de la branche militaire du principal mouvement de rebelles sudistes pendant la guerre) doivent encore s'entendre sur la répartition des revenus pétroliers et régler la question du statut de la région frontalière d'Abyei, dont le sous-sol renferme d'importantes réserves d'hydrocarbures.

MA VISITE A KHARTOUM DU 13 AU 18 DÉCEMBRE 2010

Situation générale

Mes deux derniers séjours à Khartoum dataient d'il y a 5 et 3 ans exactement.

Il y a 5 ans, c'était pendant la signature de l'accord de paix, l'atmosphère était alors toute autre.

Cette fois, l'ambiance générale était plutôt déprimée : une sécession annoncée, des politiciens Nordistes menaçants, beaucoup de Sudistes « se faisant la malle » (30 000 dans les



Des milliers de déplacés du camp de Gabarona (à 1h de Khartoum) attendent depuis plusieurs jours des camions de la Commission du Sud Soudan pour le rapatriement

quinze jours précédents, cf photo), laissant ceux qui restaient dans l'angoisse.

Étant donné que le secteur primaire n'a pas été une priorité pendant ces années, et que ce gouvernement ne jure que par les lois du marché pour réguler les prix (du moins pour les produits qui ne l'intéressent pas), on a assisté en cinq ans au doublement ou triplement du prix de certaines denrées de base. Or la majorité des plus pauvres n'ont pas plus de travail qu'avant, et s'ils en ont, leur salaire n'a pas suivi la hausse des prix.

Bref, une chose est sûre : les pauvres sont aujourd'hui plus pauvres que pendant la guerre et le nombre d'enfants des rues est en constante croissance dans la capitale. Si l'avenir est incertain pour SVDP dans cet environnement en pleine mutation, son œuvre demeure plus que jamais nécessaire au Nord Soudan, où les Sudistes risquent d'être encore les grands oubliés de toujours.

La situation des finances de SVDP

- En une semaine, le taux de change pour 1€ est passé de 3,1 SD à environ 4 SD, et ce dans les réseaux bancaires officiels. Cette dévaluation de la livre soudanaise, officiellement annoncée comme une mesure temporaire, est une bonne nouvelle pour nous, puisqu'avec les mêmes montants versés nous obtenons 29% de plus. Deux bémols : personne n'a aucune idée de la durée de cette mesure, et l'augmentation consécutive du coût des produits importés devrait avoir un effet inflationniste général.

- Le budget établi en juin avait prévu un maintien des coûts, mais l'inflation sur l'année a été telle qu'en décembre SVDP était face à une situation de trésorerie très tendue.

Nous avons dû réagir rapidement et puiser dans nos réserves pour combler le trou qui, compte tenu du taux de change favorable, correspondait à 11% du budget 2010.

Par ailleurs, pour assurer la maintenance des deux fermes pour adolescents à Gebel Awlia, ASASE a transféré 46 300 CHF qui ont permis d'acheter et installer trois réservoirs d'eau et la barrière délimitant le terrain, et de financer dans la ferme la plus récente (Dar Juan Matha) le système d'irrigation, des connexions électriques, une barrière de sécurité pour le puits, et des douches supplémentaires.

(Pour info, vous pouvez voir sur notre site les portraits de la trentaine d'adolescents présents le jour de ma visite à Gebel Awlia : <http://www.asase.org/f/actionsEnfantsRue.php>).

Donateurs mobilisés

- ASASE s'est immédiatement attelé à solliciter des donateurs potentiels pour renflouer les caisses et assurer l'avenir. Nous comptons sur le soutien de tous nos Amis !

- En janvier 2011, le gouvernement suisse a renouvelé son soutien à SVDP en donnant, à travers son ambassade à Khartoum, 6 tonnes de lait en poudre pour notre programme d'alimentation pour enfants.

- Nos amis autrichiens de Caritas nous ont prouvé leur soutien indéfectible : le Soudan étant un pays prioritaire pour Caritas, Caritas Graz a viré 33 000 CHF pour assurer en 2011 le financement d'un centre supplémentaire d'alimentation pour enfants, en plus des deux qu'ils finançaient déjà en 2010. Cet engagement pour 3 centres s'étend même à 2012 et 2013 ! Le don de Caritas Graz, qui a permis de nourrir 989 enfants en 2010, va désormais bénéficier à plus de 1500 enfants ! Mr Heller a décidé de renouveler son don en 2011 pour le foyer Ferdinand. Enfin 10 ordinateurs ont été livrés à la ferme de Haj Youssif pour la formation de 70 adolescents. Ils ont été financés (8 000 CHF) par le gouvernement autrichien, via Caritas.

- Nos amis espagnols de Solidaridad Internacional Trinitaria ont décidé de verser 40 000 CHF pour le remplacement du vieux bus de transport scolaire de nos adolescents des deux fermes de Gebel Awlia.



Joseph Parami, 11 ans, 1ère année de primaire
Ferme de Gebel Awlia I

Réduction de la voilure en 2011

En attendant les résultats des démarches entreprises par le Comité d'ASASE pour lever des fonds, quelques nouvelles, liées parfois aux bouleversements que vit le pays, vont en tous cas dans le sens d'une réduction bienvenue des coûts :

- Début 2011, 244 jeunes ont quitté le programme « Enfants des rues » ; 70 parce qu'ils arrivaient à l'âge légal, 174 parce qu'ils ont suivi le mouvement d'exode massif vers le Sud, où ils ont préféré retourner (lorsqu'ils y avaient de la famille), avant la partition du pays.

Ces départs se sont faits dans la précipitation, très souvent à l'insu de SVDP (qui ne peut pas enfermer, ni retenir de force les enfants), et ne sont pas toujours définitifs : certains sont déjà revenus après quelques jours. Voici la répartition des 290 enfants pris en charge au moment où je vous écris :

Foyers ou fermes	Nombre d'enfants
Gebel Awlia I (ferme)	74 garçons
Dar Juan Matha (ferme)	119 garçons
Haj Youssif (ferme)	38 garçons
Ferdinand Home (foyer)	13 garçons
Mayo (foyer)	12 filles
El Takamul (foyer)	18 filles
Sahafa (foyer)	16 filles
Total	290

La ferme de Yaj Youssif devrait être fermée cette année. Ses occupants actuels iront rejoindre leurs pairs dans les fermes de Gebel Awlia.

Certains adolescents ayant eu vent de cette fermeture ont revendu des lits et des matelas aux habitants des environs.

- Une des quatre cliniques du vendredi, Square 9, à Haj Youssif, a été fermée suite à la construction d'un hôpital à proximité. Cette clinique avait assuré 3500 consultations en 2009.

- Pendant mon bref séjour, huit employés de SVDP ont demandé leur démission ; cinq autres l'ont fait début février. Ces nombreux départs s'expliquent par l'effet conjugué de la situation politique du pays et de la politique salariale interne.

Pour ceux qui, depuis de nombreuses années, ont du mal à joindre les deux bouts avec les salaires pratiqués par SVDP, c'est le moment ou jamais de retourner au Sud. Le sort des Sudistes restant au Nord est au mieux incertain, au pire menacé.

Lorsque j'étais à Khartoum, chaque jour, des déclarations d'officiels arabes évoquaient les conséquences d'une sécession pour les Sudistes restant au Nord. Ceux-ci deviendront des « *citoyens de seconde zone* », selon Al Tahir, président de l'Assemblée ; ils seront carrément « *déchus de leur citoyenneté* », pour Kamal Obeid, ministre de l'Information, « *perdront emplois et aides, ne pourront vendre ou acheter sur le marché de Khartoum, ni être soignés dans les hôpitaux* ».

Même si ces menaces destinées à dissuader un vote sécessionniste auraient été contredites, après acceptation des résultats, par une déclaration récente du président Béchir dans un journal local, elles ont eu un effet réel sur la population visée.

Réunion avec les consultants missionnés par ASMAE-Sœur Emmanuelle

- Le dernier jour, nous avons eu une réunion avec le consultant indépendant embauché par nos amis français d'Asmae pour une mission d'évaluation du programme « Enfants des rues ».

- Cette réunion, où il communiquait les premiers éléments du rapport alors en cours d'élaboration, s'est très bien passée, et son travail d'audit en profondeur ne peut que nous aider -en cette période qui représente vraisemblablement un tournant pour SVDP- à mieux connaître nos points forts et à améliorer ce qui peut l'être.

- En l'occurrence, la réduction « naturelle » de l'ampleur des programmes dans le Nord devrait nous permettre d'améliorer la prise en charge matérielle des jeunes et de renforcer leur soutien psychosociologique.



Atta Ossama, 14 ans, 6^e année de primaire
Ferme Gebel Awlia I

- Pour y arriver, un des axes prioritaires cette année devra être de relever la grille des salaires de façon à prendre en compte la réalité des besoins de l'équipe actuelle, et permettre le recrutement de personnel plus qualifié sans que cela n'entraîne un décalage trop important avec les employés de longue date. Car actuellement, la fourchette des salaires mensuels à SVDP va de 85 CHF à 400 CHF, avec une moyenne de 265 CHF. Même pour recruter des travailleurs sociaux, SVDP a des difficultés parce que le salaire proposé au départ est deux fois moindre que celui proposé dans les organismes d'Etat, et 4 ou 5 fois moindre que celui proposé dans des ONG internationales !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Nous invitons tous les membres de l'Association Suisse des Amis de Soeur Emmanuelle à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu **le vendredi 25 mars à 18h00 au Cénacle**
17 Promenade Charles-Martin, 1208 Genève (Malagnou)

Les points suivants y seront soumis au vote, dans cet ordre :

1) Qualité de membre d'ASASE

Selon les statuts de l'association, les membres sont supposés manifester « *un intérêt effectif et continu pour le but poursuivi par l'association* ». Dans les faits, cette condition essentielle à nos yeux, s'est vue supplantée par une condition plus objectivement constatable, de cotisation minimale annuelle.

Rappelons également que le versement de la cotisation annuelle minimum fixée à CHF 20 par les statuts n'a plus fait l'objet de rappels systématiques aux membres depuis de nombreuses années en raison des coûts importants engendrés par la gestion des envois et des rappels.

Or, l'expérience nous a montré qu'en moyenne moins de 2 membres sur mille assistent à nos Assemblées Générales. C'est la raison pour laquelle, nous avons été amenés à repenser notre relation avec nos membres et donateurs et avons décidé de soumettre les propositions suivantes de modifications statutaires (voir nouvel article 5 des statuts ci-joint) à votre vote lors de notre prochaine Assemblée Générale extraordinaire :

- L'obtention de la qualité de membre ne sera plus liée au paiement d'une contribution à l'association (cotisation), mais fera l'objet d'une demande écrite sur laquelle le comité statuera
- L'association renonce à prélever des cotisations annuelles auprès de ses membres. L'association laisse ainsi la liberté à chacun de verser ce qu'il souhaite pour financer les programmes de l'association.

Les donateurs qui souhaitent soutenir notre association sans être impliqués dans son fonctionnement, et qui par conséquent ne désirent pas rester ou devenir « membre », deviendront de facto des « amis » de l'association.

A ce titre, ils continueront à être régulièrement informés des activités et des projets de l'association via nos lettres trimestrielles, ainsi que par les informations disponibles et régulièrement mises à jour sur le site internet www.asase.org

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer, en retournant le talon-réponse ci-dessous, si vous désirez rester membre de l'association.

TALON-REPONSE A RETOURNER

Par courrier : ASASE 19, rue du Rhône - 1204 Genève ou par fax : 022 310 21 93

✂-----

Je désire/nous désirons **rester membre** de l'association

Nom /Raison sociale : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____ Téléphone : _____

Date : _____ Signature : _____

2) Autres modifications statutaires

Nous avons profité de cette opportunité pour effectuer une révision complète des statuts. Ces changements vous sont proposés dans l'annexe ci-jointe pour vous permettre d'en prendre connaissance avant l'AG.

Nous vous serions reconnaissants en cas de question de bien vouloir nous les soumettre par écrit avant l'assemblée générale.

Un vote sera effectué lors de l'AG pour l'acceptation de la nouvelle version 2011 des statuts.



Un grand merci à Kamal et ses équipes pour leur accueil si chaleureux.

Encore et toujours MERCI à vous, chers Amis, pour votre soutien fidèle.

Sans le courage et le dévouement de Kamal et ses équipes sur place, et sans votre générosité et votre persévérance, la vie de dizaines de milliers de personnes au Soudan serait encore péjorée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Bittar'.

Patrick Bittar
Directeur